

CLASSE LETTRES DEUXIÈME ANNÉE

BIBLIOGRAPHIE

Année Scolaire 2020 – 2021



PHILOSOPHIE

Mme REINEKE

Cette année, le domaine au programme : « **La Politique, le Droit** »

Bibliographie générale

(L'étudiant pourra commencer par les ouvrages en caractères gras ; ouvrages soulignés : lecture suivie en classe)

- ARENDT : **Les origines du totalitarisme : Le système totalitaire ; La condition de l'homme moderne ; Qu'est-ce que la politique ? ; Du mensonge à la violence**
- ARISTOTE : **Les Politiques, Ethique à Nicomaque (livre V)**
- CASSIRER, *La philosophie des Lumières*, chap. 6
- CONSTANT : **De la liberté des anciens comparée à celle des modernes**
- DESCARTES : *Lettres à Elisabeth 1646* (septembre, octobre et novembre)
- DWORKIN : *L'empire du Droit*
- FOUCAULT : *Surveiller et punir*
- HOBBS : **Léviathan**
- KANT : *Projet de paix perpétuelle ; Métaphysique des mœurs* (« Doctrine du droit ») ; **Qu'est-ce que les Lumières ?**
- KELSEN : *Théorie pure du droit*
- LA BOETIE : **Discours de la servitude volontaire**
- LOCKE : **Deuxième traité sur le gouvernement civil**
- MACHIAVEL : **Le Prince**
- MAC INTYRE : *Quelle justice ? Quelle rationalité ?*
- MONTESQUIEU : *De l'esprit des lois*
- THOMAS MORE : *L'Utopie*
- NOZICK : *Anarchie, État et Utopie*
- PASCAL : **Discours sur la condition des grands**
- PLATON : **La République ; Le Politique ; Les Lois**
- RAWLS : *Théorie de la justice*
- RICOEUR : *Le Juste* (tomes I et II : notamment les articles suivants : « Qui est le sujet du droit ? », « Le concept de responsabilité », « Le paradoxe de l'autorité », « Justice et vengeance »)
- ROUSSEAU : **Du contrat social ; Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes**
- SPINOZA : *Traité théologico-politique*
- STRAUSS (Léo) : *Droit naturel et histoire ; Qu'est-ce que la philosophie politique ?*
- TOCQUEVILLE : **De la démocratie en Amérique**
- VERNANT : **Les origines de la pensée grecque** (Préface et chap. 4 : « L'univers spirituel de la polis »)
- WALZER : *Les sphères de justice*
- WEBER : **Le savant et le politique** (« Le métier et la vocation d'homme politique »)

Ouvrages généraux :

- *Dictionnaire de philosophie politique*, PUF, 2003
- Pierre MANENT : *Cours familier de philosophie politique*, Tel Gallimard, 2004
- **Notions de philosophie**, tome III, articles « Justice et égalité » et « L'idée du politique » (sous la direction de D. Kambouchner, Folio Essai).

A faire durant l'été :

- 1. Lectures d'été** : commencer par les ouvrages cités en caractères gras
- 2. Lire et annoter** : l'article « L'idée du politique » dans *Notions de philosophie* (tome 3) + M. Weber, *Le savant et le politique* (« Le métier et la vocation d'homme politique »)
- 3. Pour s'avancer** : faire une première lecture d'Aristote, *Ethique à Nicomaque* (livre 5) + Locke, *Second Traité du Gouvernement civil*
- 4. S'exercer à la dissertation** avec ce sujet : « L'autorité »

LETTRES

M. MAUREL

Programme de Français TRONC COMMUN : session 2021

Le programme PROVISoire des épreuves du concours Littéraire d'admission à l'École normale supérieure de Lyon pour la session 2021 dans les séries Lettres et arts, Langues vivantes et Sciences humaines est proposé comme suit :

Axe 1 : **Genres et mouvements** -Domaine 4 : *le lyrisme*.

Axe 2 : **Questions**

2.1-Domaine 2 : *l'œuvre littéraire et l'auteur*

2.2-Domaine 5 : *littérature et morale*.

Œuvres :

a) RACINE, *Bérénice*, Flammarion, GF-Flammarion, éd. M. Escola, 2013, ISBN : 9782081309388.

b) MARGUERITE DURAS, *Le ravissement de Lol V. Stein*, Folio, 1976, ISBN : 9782070368105.

c) VERLAINE, *Poèmes saturniens*, Le Livre de Poche, Classiques, éd. M. Bercot, 1996, ISBN : 9782253098300 et *Romances sans paroles* in Verlaine, *Romances sans paroles suivi de Cellulairement*, Le Livre de Poche, Classiques, éd. O. Bivort, 2002, p.67-131, ISBN : 9782253160755

d) JOACHIM DU BELLAY, *Les Regrets*, in du Bellay, *Les Regrets, suivi des Antiquités de Rome et du songe*, LGF, Le Livre de Poche classique, 2002, ISBN : 978-2253161073

De quelle façon aborder le programme ?

Comme vous le constatez, le programme est en deux parties : l'une concerne les *approches* ou *perspectives* l'autre les œuvres Il faut bien entendu maîtriser les deux, puis la *relation* entre les deux. Les *perspectives* (Domaines 4,2 et 5) correspondent à des contenus liés à la théorie littéraire. Il s'agit de lire des ouvrages critiques autour de ces énoncés. Pour le domaine 2, *l'œuvre littéraire et l'auteur*, un bon début me semble *Le démon de la théorie* d'ANTOINE COMPAGNON que vous aurez soin de ficher **entièrement** si vous ne l'avez pas encore fait. Ne vous limitez pas à quelques chapitres, lisez et fichez l'intégralité.

Pour littérature et morale vous lirez *La littérature en péril*, petit opuscule intéressant, En ce qui concerne la critique littéraire, vous pourrez trouver de l'utilité dans la lecture l'ouvrage de PAUL BÉNICHOU *Morales du grand siècle* (notamment pour RACINE mais pas seulement) et *L'art du roman* de KUNDERA et vous les ficherez. Ce dernier livre vous servira à deux titres, d'abord pour la question énoncée précédemment et, également, pour comprendre un peu mieux le roman de DURAS. Il vous faudra également vous outiller sur le plan de la poésie, je vous conseille un ouvrage de base sur la versification, par exemple *À la découverte de la poésie* aux éditions Ellipses, très succinct mais qui pose les bases, ou un ouvrage un peu plus consistant, il y en a beaucoup. Puis un ouvrage de fond sur la poésie en tant que genre (vous avez deux recueils de poésie au programme et une œuvre hybride, celle de RACINE) par exemple aux éditions PUF ou Armand Colin, vous avez aussi un livre ancien mais bien fait de GEORGE JEAN : *La poésie* aux éditions du Seuil, collection «peuple et culture» mais il n'est plus disponible que d'occasion. Lisez en tout cas un livre sur la poésie en tant que genre de niveau universitaire et non pas secondaire.

Enfin, pour le *lyrisme*, un ouvrage est à conseiller, celui de MICHEL MAULPOIX, *Du lyrisme* aux éditions Corti mais il est un peu cher (vous pouvez l'acheter à 3 cela vous fait environ 7€ par personne dans ce cas) et surtout nécessite une bonne culture livresque. Sinon vous pouvez vous rabattre sur un opuscule des éditions Ellipses, niveau secondaire qui vous donnera quelques jalons indispensables que je compléterai en classe.

En ce qui concerne le programme deux choses sont totalement indispensables :

1) Lire plusieurs fois chaque œuvre (l'emploi du mot « plusieurs » commence à partir de deux mais ne s'y *limite pas*) et les ficher. Il faut impérativement maîtriser la **totalité du sens littéral** de toutes les œuvres. Ne cherchez pas une explication symbolique, métaphorique, etc. avant d'être certain de comprendre tout le sens littéral. C'est moins aisé qu'il n'y paraît, notamment en ce qui concerne DU BELLAY. Cela veut dire que vous devrez travailler avec un **dictionnaire** et non pas vous fier au sens que vous devinez ou que vous imaginez être correct. Le problème est le même avec RACINE et VERLAINE, d'ailleurs. « Imaginer », « deviner » le sens des phrases et des vers en faisant fonctionner son « intuition » est le plus court chemin vers l'échec massif et définitif. On ne peut proposer d'explication(s) à un texte que si on en a compris véritablement le sens et pour cela il faut connaître la signification *précise* de chacun de ses mots, c'est un **minimum**. Vous avez d'excellentes ressources sur internet en termes de lexicographie, la meilleure à mon sens étant le CNRTL, d'accès gratuit à l'adresse suivante : <https://www.cnrtl.fr/portail/> . Vous pourrez ainsi surfer tout l'été, sans modération tout en ayant la conscience tranquille.

2) Lire les œuvres au programme mais également d'autres œuvres qui constitueront tout au long de l'année un bagage culturel solide. En ce qui concerne DU BELLAY vous pouvez picorer quelques sonnets de RONSARD cela enrichira vos exemples, ils sont en libre consultation sur le site « Wikisource » notamment. Vous pouvez même les télécharger. En ce qui concerne Racine, il est évident qu'il faut lire (et ficher) *au minimum Andromaque, Phèdre et Britannicus*. Ce sont de courtes tragédies, vous en avez pour une heure ou deux de lecture au maximum (à condition d'éteindre le téléphone portable évidemment). Pour Verlaine, lisez aussi Rimbaud bien sûr et d'autres poètes de la même époque, bref constituez-vous une culture poétique de la fin du XIXe siècle. En ce qui concerne M. DURAS, lisez *Un barrage contre le pacifique* (un de ses premiers romans), *Moderato Cantabile*, *Dix heures et demi du soir en été* et *Yann Andréa Steiner*. Vous pourrez compléter avec d'autres œuvres de DURAS, pièces ou romans. Il existe aussi des entretiens filmés sur Youtube ou audio comme l'excellente émission de radio « *Radioscopie* » de JACQUES CHANCEL, à une époque où les journalistes savaient lire et respectaient leurs invités en les laissant parler. Écoutez, c'est presque exotique. L'émission concerne à la fois l'engagement politique de DURAS (littérature et morale) et la littérature.

Je considère qu'à la rentrée toutes ces lectures seront faites et fichées donc je ne vous donne aucun travail de dissertation préliminaire. Les bases de la littérature reposant sur la lecture, ce travail est extrêmement important et va déterminer le reste. Je vous livre néanmoins quelques pistes pour envisager la dissertation de lettres (épreuve du concours) qui est un exercice parfois redoutable, souvent redouté, dont le nom seul peut faire trembler les cœurs les mieux trempés... Évidemment, comme tout exercice celui-ci requiert une méthode que nous travaillerons mais ne s'y résume pas. L'exercice est difficile, cependant, je le répète, avec une préparation méthodique, un entraînement régulier, des références solides et en nombre suffisant, il n'est pas insurmontable, loin de là. Avant de vous plonger dans un manuel méthodologique « décontracté » du style *La dissertation pour les nuls*, il s'agit **d'abord** de vous adonner à *ce vice impuni, la lecture* comme la définissait déjà VALÉRY LARBAUD (un Vichyssois qui plus est) dans un ouvrage de 1936 et d'élargir votre culture littéraire. La connaissance au moins synthétique d'une œuvre (en prose ou en vers) par grand courant (poésie classique, romantisme, parnasse, symbolisme, surréalisme, théâtre comique, tragique, recueil de nouvelles, roman) semble une base minimale sur laquelle vous construirez des fondations sérieuses. Par connaissance j'entends plus particulièrement la lecture sérieuse et approfondie de l'œuvre, pas un simple survol de l'œil gauche, le droit étant simultanément accaparé par les réseaux sociaux. En littérature le strabisme divergent donne des résultats fort médiocres. Vous avez des recueils entiers tombés dans le domaine public consultables gratuitement sur internet. Plus vous lirez d'œuvres plus vous aurez de références sur lesquelles appuyer votre dissertation. Certes vous pouvez préférer le rap et les mangas à la lecture de RIMBAUD, BAUDELAIRE, RACINE, CORNEILLE, BALZAC, CHATEAUBRIAND et bien d'autres, c'est votre droit le plus strict. Mais le jour des concours ce sont ces derniers qui sauveront votre copie du naufrage.

Dura lex, sed lex, comme on disait dans les prétoires avant l'invention du *franglais* puis du *globish*.

In fine, beaucoup d'élèves se demandent comment *améliorer leur style*. Puis ils me le demandent. Pour cela, un seul exercice, plaisant et profitable : copiez ! Faites comme les grands peintres qui ont commencé leur apprentissage en imitant les maîtres, faites comme VICTOR HUGO qui s'exclamait, encore jeune : « Je serai CHATEAUBRIAND ou rien ! » ; en résumé prenez les meilleures pages de la littérature française, laissez-vous prendre par le rythme, les sonorités, le lexique, sans forcément analyser tout cela, puis écrivez ce que vous voulez « *à la manière de...* ». Bref, prenez-vous quelques instants pour un.e grand.e écrivain.e, ressentez *l'émotion* que cela vous procure d'être VICTOR HUGO ou Mme DE LA FAYETTE, ou LOUIS-FERDINAND CÉLINE, au hasard et prenez votre stylo ou votre clavier en **étant intérieurement** votre «mentor»... Puis écrivez comme il/elle a écrit les pages que vous venez de lire. C'est ludique et très efficace. VICTOR HUGO s'est d'abord pris pour CHATEAUBRIAND, puis pour VICTOR HUGO. Ça ne lui a pas trop mal réussi. Ensuite, et seulement ensuite, analysez les constructions grammaticales, les tournures, etc. pour pouvoir les reproduire. Cela s'appelle un pastiche (à différencier de la parodie) et c'est un exercice redoutablement efficace. Tenez votre journal en l'écrivant à la manière de BOSSUET, CHATEAUBRIAND, PROUST, FLAUBERT, CÉLINE : efficacité garantie (mais il y faut du temps et un peu de constance). Trouvez vos «mentors» en écriture et entrez en fréquentation avec eux, comme on disait au XVIIIe siècle.

Évidemment si vous choisissez CHRISTINE ANGOT, GUILLAUME MUSSO, ou MARC LÉVY, l'effet sera inverse, vous *régresserez*.

SPÉCIALITÉ LETTRES MODERNES

Il n'y a pas de programme pour l'écrit qui consiste en un commentaire **littéraire et stylistique** d'un texte postérieur à 1600. Cependant l'épreuve se prépare, notamment sur le plan du commentaire **stylistique** qui est très technique et sur celui de la connaissance de l'histoire littéraire et de ses mouvements. En revanche il existe un programme pour les épreuves orales de l'ENS (en cas **d'admissibilité** à l'ENS) :

Auteurs français (spécialité lettres modernes) Intitulé du programme : D'un Faust à l'autre

- a) Johann Wolfgang von Goethe, Faust I et II [1808 ; 1832], trad. J. Malaparte, Paris, GF Flammarion, 2015, EAN : 9782081358683.
- b) Paul Valéry, Mon Faust (ébauches) [1945], Paris, Gallimard, « Folio Essais » (n°114), 1988, ISBN : 9782070325237

La lecture de ce programme est loin d'être une urgence, si vous ne souhaitez pas intégrer l'ÉNS, il est inutile. En revanche pour les élèves qui viennent en Khâgne avec le projet d'entrer à l'ÉNS c'est absolument indispensable.

Pour bien préparer l'écrit de la BEL :

- **Le conseil le plus important** : l'épreuve écrite exige avant tout de comprendre le texte dans ses dimensions axiologique (la «tonalité»), figurative (la manière dont il représente le monde) et thématique (les thèmes et les motifs qu'il entrelace). Tout le reste vient **APRÈS**. Sans la maîtrise de ces trois éléments fondamentaux, point de salut. Cela signifie qu'il faut (ré)apprendre à éprouver un sentiment à la lecture du texte (la fameuse « sensibilité littéraire ») comme quand vous étiez enfant et que vous lisiez un livre qui vous procurait des émotions (il faut revenir à cet état d'enfance lors de la première lecture du texte) et à partir de ce sentiment vous faire une représentation interne du texte, sous forme **d'images**, de **sons** (les mots, les phrases) qui sera votre guide dans l'exploration des thèmes. Nous aurons l'occasion de mettre en pratique ces méthodes qui ont fait leur preuve !
- Travaillez sur un bon manuel de français, le meilleur étant évidemment (encore une fois) le fameux « Lagarde et Michard » auquel on pourra sans doute reprocher un jansénisme excessif et une propension maniaque à ignorer des textes jugés inconvenants (pas une ligne sur *Les Liaisons dangereuses* !) ; cependant la richesse de ses synthèses est encore aujourd'hui inégalée. Si vous êtes intéressé par les concours de lettres (CAPES, Agrégation) ce sont des manuels de référence qu'il faut posséder absolument. Sinon ils sont disponibles à la B.U. N'oubliez pas de faire des fiches sur les mouvements et les grands auteurs.
- Il peut être intéressant en outre de ficher un ouvrage sur chaque grand genre littéraire, la poésie, le théâtre, le roman, l'essai, l'autobiographie, l'épistolaire...
- Pour cela, privilégiez des livres **brefs et synthétiques** du type *Que sais-je ?* (on en trouve d'occasion à un ou deux euros) ou les « à la découverte de... » (il y en a un par genre) des éditions **ellipses** (plus chers, pas forcément mieux) ou bien encore la *Collection 128* (Armand Colin, concurrente des *Que sais-je ?*).
- La stylistique ne se résume pas à l'étude des figures de style, loin de là. Si vous voulez vous préparer un peu à cette manière d'analyser un texte (passage obligé pour le concours), il faut tout d'abord vous munir d'une bonne grammaire française. La meilleure à mon sens (et celle qui est recommandée pour tous les concours) est : *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J-C Pellat et R. Rioul. Elle vous fera bon usage et deviendra une amie fidèle. Fuyez les manuels scolaires contemporains souvent « ludiques », ornés de jolis dessins arborant une polychromie alléchante : on n'y apprend rien de valable et tout est en vrac, bref rien n'y est vraiment exploitable ce qui explique probablement la hausse fulgurante du niveau de maîtrise de la langue par nos contemporains.

LANGUES ET CULTURE ANTIQUES

M. BELLOIR

Le programme de la classe de 2^{ème} année comporte une **option facultative de 2 heures de langue ancienne, indispensable en spécialité Lettres modernes (enseignement obligatoire en licence à l'Université)** et très utile en spécialité Histoire. Les textes latins, ou grecs pour les hellénistes, seront en effet largement historiques, et choisis aussi pour le nouveau thème des 1^{ère} année, dont les confirmés intègrent le groupe 2^{ème} année : ***le pouvoir***.

Le travail sur ce dernier thème vous permettra d'une part d'enrichir votre étude du thème de l'année en philosophie (tronc commun) : « la politique, le droit ». Et d'autre part le substrat historique ciblé des textes enrichira l'une des entrées de la spécialité Histoire : « Rome et Carthage du 5^{ème} au 1^{er} siècle avant J.-C. », tout cela entre autres avantages liés à votre culture générale !

En latin nous travaillerons sur Virgile, Tite-Live, Cicéron, Tacite. Les hellénistes travailleront sur Homère, Polybe, Platon, Flavius Josèphe. En latin comme en grec nous continuerons d'acquérir et d'exercer les connaissances linguistiques de base (grammaire / vocabulaire).

Les khâgneux (hypokhâgneux de l'an dernier) qui prennent l'option entrent dans un unique **groupe « confirmés »** pouvant comprendre d'anciens « débutants » et d'anciens « continuants », auxquels s'ajouteront des 1^{ère} année « confirmés ».

Mais si les 2 heures sont communes, le travail et ses supports pour ces 3 types d'étudiants seront **différenciés**, et leur difficulté graduée, en fonction de leur cursus antérieur.

- Les **anciens « débutants » latin** peuvent conserver leur manuel de 1^{ère} année, qui pourra servir de support grammatical voire lexical. S'y ajouteront des textes photocopiés en rapport avec les thèmes.
Il est utile de prévoir un dictionnaire (Gaffiot abrégé).
- Même méthode pour les **anciens « débutants » grec**, conserver le manuel de l'an dernier, et prévoir aussi éventuellement un dictionnaire Bailly abrégé.
- Les **anciens « continuants » latin** doivent conserver leurs outils d'hypokhâgne (dictionnaire, grammaire). Les textes étudiés seront, sauf exception, photocopiés.
- **Qu'ils soient ex-débutants ou ex-continuants, les 2^{ème} année** sont invités à conserver aussi les ouvrages de culture antique acquis l'an dernier (ex : guide de civilisation grecque et romaine, œuvres lues en traduction, etc.).

Pour les LETTRES MODERNES, sachez que désormais les **universités**, en cas de poursuite par équivalence de cette spécialité, exigeront de vous de suivre un enseignement de latin. L'expérience et le bon sens prouvent que c'est nettement plus facile quand on a suivi l'option en khâgne !

Quant à L'HISTOIRE, l'étude de documents en langue ancienne n'a pas d'égal pour enrichir les problématiques et approfondir les perspectives...

Je reste à votre disposition pour toute question et précision à apporter (me joindre par le biais de Messenger et de la page Facebook de la CPGE Fénelon)

HISTOIRE

M. BENOIT et M. VIALLET

①

HISTOIRE TRONC COMMUN

ENS 2020

(M. VIALLET)

La France et l'Afrique, 1830 à 1962

- Le thème du tronc Commun 2020 propose un libellé qui s'inspire de l'épreuve de la BEL 2017 inscrite dans la question d'histoire de France, dans le cadre des alternances entre sujet d'histoire de France et sujet d'histoire mondiale prévue par le concours.
- Les **relations entre la France et l'Afrique de 1830 à 1962** (soit de la conquête et la colonisation à la décolonisation et l'indépendance de l'Algérie) **interrogent la construction politique, sociale, économique, culturelle et idéologique du fait colonial français** en Afrique de manière polysémique. **Par Afrique, sont entendus les territoires du continent africain et de l'océan Indien** (Madagascar et Mascareignes).
- Le **XIX^{ème} siècle est à la fois le moment de la conquête coloniale** dans un contexte de rivalités impérialistes accrues **et de la constitution d'un lobby colonial**, dans les sphères économiques, militaires et politiques. **Le projet colonial français se fonde sur l'exploitation des hommes et des ressources en Afrique**, avec la mise en place d'une **économie spécifique**, et d'une **idéologie** fondée sur la racialisation des populations et leur ethnicisation. La part des **violences militaires, sociales et économiques**, ainsi que **symbolique**, ou encore **environnementales** doit occuper une place centrale dans la compréhension de cette économie politique.
- **La Troisième République constitue un moment d'acmé de la construction de la culture coloniale française.** Elle prend forme dans la constitution d'une **administration coloniale**, tant en métropole qu'en Afrique, sous plusieurs formes. Elle s'incarne également dans l'avènement d'une **culture impériale dont l'exposition coloniale de 1931 se veut être l'apogée.** La France entend présenter son rapport spécifique – mais aussi contesté – au modèle colonial que la République développe au regard des autres puissances impériales. Le **culte de la « mission civilisatrice »** constitue l'argument républicain pour légitimer le projet colonial à travers une **imagerie et un imaginaire coloniaux officiellement colportés et relayés dans la culture populaire.** Sur le terrain, dans les villes d'Afrique du Nord en particulier, se développe une **société coloniale**, amalgamant diverses populations européennes, consciente de sa spécificité, jalouse de ses privilèges politiques et inquiète pour sa sécurité.
- **L'appel à l'Afrique par la République pour mener ses deux guerres mondiales constitue un fait majeur** dans les relations entre la métropole et ses colonies africaines. De nouvelles relations se tissent à travers ces épreuves. Dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, alors que la France poursuit son programme colonial, **apparaissent différentes contestations, en métropole autant que dans les colonies**

au Maghreb, en Afrique subsaharienne comme à Madagascar. Ces mouvements peuvent prendre différentes formes. Les **contestations politiques et intellectuelles** se multiplient et s'organisent. Elles prennent plusieurs formes mais trouvent comme dénominateur commun la remise en cause des catégorisations sociales par l'administration coloniale : **la première fracture réside dans les rapports asymétriques entre citoyens et sujets français en Afrique.**

- **Dans les années 1940-1950**, s'engage une tension entre la **réforme de l'Empire colonial en Afrique** et les **dynamiques anticoloniales tant sur le continent qu'en métropole**. C'est dans ces circonstances que se pose le débat sur les revendications de décolonisation et d'indépendance. Le sujet ne doit pas ignorer les **violentes répressions coloniales** ni les **guerres coloniales** qui occupent le devant de la scène de la décolonisation de l'Afrique.

- Il ne faudra pas oublier le **renouveau historiographique de la question** et il conviendra, on l'a compris, de **dépasser une lecture politico-institutionnelle de la période envisagée** (1830-1962) pour envisager le sujet sous ses dimensions sociales, économiques, culturelles et politiques.

- **Voici la liste des ouvrages à lire et à consulter dès les vacances d'été. Si une préparation précoce ne peut suffire à elle seule à assurer une réussite lors de l'année de Khâgne, elle y participe grandement.**

① **Ouvrages à acquérir, lire et synthétiser sous forme de fiches pendant les vacances :**

- **Christelle TARAUD, *Idées reçues sur la colonisation* Le Cavalier bleu**
Vous devez vous procurer la 2^{ème} édition (revue et augmentée) publiée en avril 2018
↳ **Un contrôle de connaissance portant sur l'ensemble de ce livre aura lieu le lundi 14 Septembre 2020.**
- **Isabelle SURUN (sous la direction de), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires (1850 à 1960)*, Atlande, 2012**

② **Ouvrages dont la consultation est nécessaire pendant l'année de Khâgne :**

- **Meyer, Jean, Tarrade, Jean, Rey-Goldzeguier, Anne et Thobie, Jacques, *Histoire de la France coloniale des origines à 1914*, Paris, Armand Colin, 2016**
- **Ageron, Charles-Robert, Coquery-Vidrovitch, Catherine, Meynier, Gilbert et Thobie, Jacques, *Histoire de la France coloniale 1914-1990*, Paris, Armand Colin, 2016**
- **Jean-Pierre Rioux, *Dictionnaire de la France coloniale*, Flammarion, 2007**

Ces trois ouvrages sont disponibles aux BU de Droit, Gergovia ou Lafayette.

- **Jean-Pierre Dozon, *Frères et sujets. L'Afrique en perspective* Flammarion, 2003**
Disponible en suivant le lien suivant :
https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-09/010031837.pdf
- **Jean-Pierre Rioux, *La France coloniale sans fard ni déni*, Archipoche, 2019**
- **Colette Zytynski, *Un village à l'heure coloniale Draria, 1830-1962*, Belin, 2019**

Plusieurs films peuvent également faire l'objet d'un visionnage afin de vous baigner dans l'atmosphère du sujet et en saisir les lignes de forces

- ***Afrique 50 (René Vautier, 1950)*** – Film documentaire avec une claire vision anti-colonisatrice (interdit pendant plus de 40 ans en France).
Disponible en suivant le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=FP4QBRhMVg0>
- ***La bataille d'Alger (Gillo Pontecorvo, 1966)*** – Film qui montre les excès de violence pratiqués par le FLN comme par l'armée française lors de la bataille d'Alger, en 1957.
- ***Avoir 20 ans dans les Aurès (René Vautier, 1987)*** – Film de fiction, basé sur des témoignages, qui racontent la vie des appelés envoyés en Algérie.
Disponible en suivant le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=007-W6grKX8&t=146s>
- ***Le camp de Thiaroye (Ousmane Sembene, 1988)*** – Film de fiction évoque ce qui sera appelé le massacre de Thiaroye, un épisode honteux pour l'armée française au moment de la Libération.
Disponible en suivant le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=BOyD3u0vXvl>
- ***Sauvage, au coeur des zoos humains (Pascal Blanchard, 2017)*** – Film documentaire qui présente les zoos humains à travers les parcours de six témoins.
Disponible en suivant le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=pysovxQbfW8>

SPECIALITE HISTOIRE

(M. BENOIT)

- La spécialité en Histoire s'attache à travailler l'exercice du commentaire de texte. Exercice exigeant mais maîtrisable à terme, si l'étudiant procède à un entraînement constant et régulier.
- **C'est la raison pour laquelle nous vous proposons une méthode à lire et à mettre en application avec un premier texte qui devra être remis au professeur le Mardi 22 Septembre 2020** Le texte (le putsch des généraux d'Alger lu à travers le discours du Général de Gaulle) a été volontairement choisi en liaison avec le thème du Tronc Commun en Khâgne (la France et l'Afrique, 1830-1962) afin que les connaissances ne fassent pas problème et que l'étudiant puisse se concentrer sur la question de la méthode.
 - Afin d'aider l'étudiant à approfondir et à s'appropriier cette méthode, nous avons inclus dans la bibliographie, **une méthode du commentaire ainsi qu'un corrigé type sur un texte fort connu** (le discours de G. Clemenceau en 1885 à la Chambre sur la question coloniale et la politique de Jules Ferry).

THEME ①

ROME ET CARTHAGE (5^e siècle avant JC - 1^e siècle avant JC)

- Le 1^e thème proposé et exploré de Septembre 2020 à Décembre 2020 est la reprise du thème ENS 2016

↳ **Lire la lettre de cadrage de l'ENS Lyon :**

<http://www.ens-lyon.fr/sites/default/files/2020-06/Lettre%20de%20cadrage%20sp%C3%A9cialit%C3%A9%20Histoire.pdf>

↳ **Ouvrages à acquérir et consulter :**

• **Claude NICOLET, Rome et la conquête du monde méditerranéen, Tome 2, Genèse d'un empire, pages 545 à 657.**

L'ouvrage fera l'objet d'une évaluation notée fin Septembre 2020.

• **François HINARD, la République romaine, PUF, 1992. A lire et fichier : 62 à 75 & 85 à 91**

• **Claudia MOATTI, les Guerres Puniqes, Folio. A posséder pour la compréhension des textes et de leurs auteurs. Lire et fichier surtout la préface et les commentaires qui entourent chaque texte présenté.**

THEME ②

SCIENCES ET SOCIETE EN FRANCE ET EN ANGLETERRE, 1687-1789.

• Le 2^e thème proposé et exploré de Décembre 2020 à Mars 2021 est la reprise du thème ENS 2015

↳ **Lire la lettre de cadrage de l'ENS Lyon :**

<http://www.ens-lyon.fr/sites/default/files/2020-06/Lettre%20de%20cadrage%20sp%C3%A9cialit%C3%A9%20Histoire.pdf>

Et le corrigé sur le sujet « tombé » lors de l'épreuve de l'ENS Lyon Spécialité histoire en 2015.

http://www.ens-lyon.fr/sites/default/files/ksup/histoire-2016-fascicule-internet_1476788433802.pdf

↳ **Ouvrages à acquérir et consulter :**

• Simone MAZAURIC, Histoire des sciences à l'époque moderne, A. Colin, 2009*.

L'ouvrage fera l'objet d'une évaluation notée en Janvier 2021

• Dominique PESTRE (sous la direction de), Histoire des sciences et des savoirs. Tome 1 (Paris, 2015). A lire et fichier : ouverture et introduction / 1^e partie chapitre 1 (la figure du savant) et le chapitre 3 (les académies dans l'ancien régime des sciences) et le chapitre 5 (spectacles de science) / 2^e partie, chapitre 7 (Philosophie de la nature et philosophie naturelle) & 4^e partie : Chapitre 17 (état, science et entreprise) et chapitre 18 (un colbertisme scientifique ?)

Histoire spécialité

Commentaire de document

(Méthode)

Durée : 3 heures

Coefficient : 1 (ENS LSH Lyon)

► Objectif

- **Présenter et situer un document**
- **Mettre en valeur ses articulations afin de mieux en définir l'intérêt mais aussi les limites dans la compréhension d'une époque, d'une société ou d'un phénomène**
 - **Eclairer ses allusions ou ses obscurités**
 - **Le critiquer en montrant ses lacunes, ses limites, sa partialité.**

► Dangers

- **Bavardage** où le texte ne devient qu'un **prétexte à la dissertation**
- **La paraphrase qui reproduit, avec d'autres mots, le texte sans l'éclairer ni le critiquer.**
 - **Détournement du sujet** proposé vers un thème voisin.

► Conseils

- **Lecture attentive du document** : 1^e lecture générale doit être suivie par des relectures plus détaillées
 - **Saisir le sens des mots** et passages importants
- Ne pas hésiter à **colorier les points essentiels**, faire des « fiches » par thèmes choisis

► Le commentaire du document

① Introduction / Présentation

- **Définir le texte** (récit, lettre, discours, inscription...)
- **Justifier le choix** du texte en justifiant son intérêt
- **Signaler les difficultés** principales (parfois la grande richesse du texte ce qui explique la nécessité de faire des choix)
 - **Présenter le contexte historique**
 - **Analyser le texte en 2 ou 3 phrases**

l'analyse permettra **d'introduire la problématique et d'annoncer le plan.**

② Plan

- **Plan approprié** : 3 parties, si possible, 2 envisageables, jamais 4
 - **3 types de plan sont possibles** :
 - - **Reprise de l'ordre** du texte si son déroulement le permet et construire des parties équilibrées.
 - - **Reprise de l'ordre du texte précédé d'un 1^e thème** (I) rassemblant les informations du contexte qui parsème le texte et qui sont nécessaires à sa compréhension.
 - - **Construction d'un plan autour de 2 ou 3 thèmes que développe le texte.** Ce plan doit être adopté quand le texte est confus, quand son plan n'apparaît pas.

En commentaire, c'est le « document qui commande » : il convient de le suivre, quand cela est possible, soit dans la construction des parties du plan, soit à l'intérieur des sous-

parties. En tous les cas, c'est lui qui dicte au commentateur ce qu'il doit déchiffrer, comprendre et faire comprendre.

③ Conclusion

- **Elle n'est en aucun cas un résumé du commentaire**
- Elle insiste sur **l'apport du texte** et met en valeur **ses limites**
- Elle offre une **réponse à la problématique** définie en introduction
 - Elle peut **s'ouvrir vers d'autres textes ou documents**
en dégager une perspective plus large.

COMMENTAIRE DE DOCUMENT HISTORIQUE

M. Georges Clemenceau :

Messieurs, à Tunis, au Tonkin, dans l'Annam, au Congo, à Obock (près de Djibouti), à Madagascar, partout... et ailleurs, nous avons fait, nous faisons et nous ferons des expéditions coloniales ; nous avons dépensé beaucoup d'argent et nous en dépenserons plus encore ; nous avons fait verser beaucoup de sang français et nous en ferons verser encore.

On vient de nous dire pourquoi. Il était temps ! (...)

Au point de vue économique, la question est très simple ; pour monsieur Ferry (...) la formule court les rues : "Voulez-vous avoir des débouchés ? Eh bien, faites des colonies !, dit-on. Il y aura là des consommateurs nouveaux qui ne se sont pas encore adressés à votre marché, qui ont des besoins ; par le contact de votre civilisation, développez ces besoins, entrez en relations commerciales avec eux ; tâchez de les lier par des traités qui seront plus ou moins bien exécutés." Voilà la théorie des débouchés coloniaux. (...) Lors donc que, pour vous créer des débouchés, vous allez guerroyer au bout du monde ; lorsque vous dépensez des centaines de millions ; lorsque vous faites tuer des milliers de Français pour ce résultat, vous allez directement contre votre but : autant d'hommes tués, autant de millions dépensés, autant de charges nouvelles pour le travail, autant de débouchés qui se ferment. (Nouveaux applaudissements). (...)

"Les races supérieures ont sur les races inférieures un droit qu'elles exercent, et ce droit, par une transformation particulière, est en même temps un devoir de civilisation."

Voilà en propres termes la thèse de Monsieur Ferry, et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ! Races inférieures c'est bientôt dit ! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation, et de prononcer : homme ou civilisation inférieurs. (...)

"Ma politique, c'est la théorie, non pas du rayonnement pacifique, mais du rayonnement par la guerre.

Ma politique, c'est une succession d'expéditions guerrières aux quatre coins du monde. Ma politique, c'est la guerre !" (Ferry)

Non pas la guerre en Europe -je ne veux pas donner aux paroles de monsieur Jules Ferry un sens et une portée qu'elles n'ont pas-, mais enfin, la politique qu'il nous a exposée, c'est une série d'expéditions guerrières en vertu desquelles on fera plus tard des actes commerciaux profitables à la nation conquérante. (...) Mais nous dirons, nous, que lorsqu'une nation a éprouvé de graves, très graves revers en Europe, lorsque sa frontière a été entamée, il convient peut-être, avant de la lancer dans des conquêtes lointaines, fussent-elles utiles - et j'ai démontré le contraire- de bien s'assurer qu'on a le pied solide chez soi, et que le sol national ne tremble pas.

**Source : Discours prononcé par Georges Clemenceau à la Chambre des députés,
30 juillet 1885.**

ANALYSE DE TEXTE

G. CLEMENCEAU SUR LA COLONISATION (CORRIGE)

INTRODUCTION (3 points)

Accroche

Dans son livre « Ce qui a fait l'Empire », Jacques Frémeaux constatait combien dans la population française, « les oppositions à la colonisation furent rares... C'est l'indifférence qui prévalait dans l'opinion française au 19^e siècle ».

Pourtant le document qui nous est présenté est bien l'expression d'un refus, politique et précoce, du colonialisme français.

Présentation
du document
et de son
auteur / du
contexte

Son auteur, G. Clemenceau, né en Septembre 1841 en Vendée, journaliste et homme politique, est député de la Chambre de la 3^e République depuis 1871 et l'une des figures majeures du radicalisme français. Comme tel, il se situe à l'époque à la gauche de la gauche dans une position proche et à la fois critique envers la gauche modérée, la gauche « opportuniste » (appelée aussi de manière moins polémique, la « République des Jules » : Jules Ferry et Jules Grévy). C'est aussi un orateur redouté, rompu à l'art de la rhétorique comme son discours le prouvera. [1]

Il prononce, c'est l'essence même du document, un discours public – c'est-à-dire un discours politique qui cherche à convaincre - prononcé devant la Chambre des députés au moment de la « première vague » de l'expansion coloniale française de la 2^e partie du 19^e siècle (1880-1885).

Ce discours est une réponse au discours précédant, célèbre lui aussi de Jules Ferry, prononcé le 28 Juillet 1885 qui justifiait l'édification de l'empire français et le justifiait par la volonté de compenser le déclin politique, économique et par la « mission civilisatrice » de la France. [1]

Clemenceau, en orateur habile reprend les arguments de Ferry pour les retourner contre son auteur. Il dénonce le colonialisme qui dépense « l'or et le sang de la France ».

Problématique

Problématique : de quelle manière la condamnation de la colonisation par Clemenceau trahit en fait l'affrontement de deux politiques françaises et de deux nationalismes entre « un nationalisme d'expansion coloniale et un nationalisme de rétraction continentale » (Raoul Girardet) [1 point]

I – UNE EVOCATION DE LA POLITIQUE COLONIALE DE LA France DEPUIS 1870

A – Le « temps des conquêtes » coloniales.

•Idée principale : la France de la 3^e République a intensifié la conquête coloniale et accéléré la constitution d'un véritable « Empire français ».

-Citation : « à Tunis, sur le Tonkin, dans l'Annam, au Congo...A Madagascar » (I.1)

-Explication

L'impérialisme français se manifeste d'abord au Maghreb avec la Tunisie (ligne 1). En 1881, les forces françaises, en compétition avec l'Italie pour la conquête de la Tunisie, occupent Tunis, soumettent le Bey (autorité indigène) et signe la convention de Marsa (1883) qui constitue un régime de protectorat où la France contrôle l'administration et les finances.

Au Vietnam (Tonkin et Annam) (ligne 1), la III^e République prolonge l'action et les menées du 2^e Empire. Les troupes françaises progressent dans le Tonkin et mettent en place un protectorat comparable à la Tunisie. Les résistances sont cependant vives : les français sont défaits à Lang Son. C'est à la suite de cet échec que le gouvernement de Ferry – que Clémenceau vise à travers sa dénonciation du colonialisme – tombe. Les opposants en garderont le souvenir en le surnommant « Ferry-Tonkin ». Clémenceau utilise cet argument à dessein pour rappeler le souvenir du cuisant échec.

Au Congo, l'impérialisme français est accentué à la suite du Congrès de Berlin (1884-1885) qui demande aux puissances coloniales de posséder les terres intérieures afin de justifier de leur possession du territoire. Les colonnes françaises progressent en Afrique occidentale où elles se heurtent à des royaumes africains.

Enfin Clémenceau fait allusion aux affaires malgaches (ligne 1). En 1882, le ministre de la Marine lance un ultimatum au gouvernement de Madagascar et occupe plusieurs points de l'île. Pris à la

gorge financièrement le gouvernement signe une capitulation en 1885 qui met en place un protectorat de la France sur l'île. Le Parlement en fut fort réticent. Ici aussi l'allusion de Clémenceau n'est ni gratuite ni indifférent (ligne 5). Il s'agit de rappeler que l'empire se décide souvent sans l'aval du Parlement qui est mis dans le fait accompli.

•Idée principale : cette politique se fait par décision du gouvernement sans guère de débat ou de décision de la part du Parlement.

-Citation : « on vient de nous dire pourquoi...il était temps » (I.5)

-Explication

Par ces mots, Clémenceau souligne à juste titre combien la constitution de l'empire colonial s'est fait sans débat au Parlement.

En effet, si l'occupation de la Tunisie a pu donner lieu à quelques discours à la Chambre des représentants, il faut attendre 1885, ce document en est le témoin, soit 4 ans après la poussée impérialiste française pour assister à une confrontation des arguments en faveur ou en défaveur de la colonisation.

Cette absence de débat s'explique elle-même par le fait que du point de vue des autorités françaises, le Parlement n'avait guère mot à dire sur les actions militaires françaises et sur les protectorats constitués. Il est de « pente naturelle » que la politique extérieure demeure le monopole du pouvoir exécutif c'est-à-dire du Gouvernement et du Président de la République. Clémenceau en fidèle radical y voit une atteinte à la souveraineté du peuple puisque ses représentants ne sont pas sollicités.

Clémenceau trouvera une formule assassine pour qualifier le comportement du gouvernement de la 3^e République dans les affaires coloniales : « elle est inventée, elle est apportée à cette tribune comme une justification des faits acquis ».

B – Les motivations de la politique ferryste de conquête coloniale

Le discours peut être lu et compris comme une évocation en négatif des mobiles (ou motivations) de la colonisation tels que les ont développés Jules Ferry dans son discours précédent.

Ces motivations peuvent se ramener en 2 termes qui correspondent à autant de dimensions : les colonies garantiront le commerce et le prestige politique, privilèges qui sont les contreparties de la civilisation que les empires apportent aux colonisés.

Annonce du plan suivie par la 1^e partie

① – Commerce [2 points]

-Idée principale : l'empire colonial garantira la maîtrise des matières premières, des marchés et des débouchés.

-Citation : « voulez-vous des débouchés ? Eh bien, faites des colonies » (I.8)

-Explication (commerce exclusif) :

Les colonies sont autant foyer de production (producteurs et bras : économie et guerre) que réservoir de matière premières et bassin de consommateurs. « La politique coloniale est fille de la politique industrielle » écrira même Jules Ferry en 1890, 5 ans après ce discours.

Conception répandue dans la presse et les élites françaises, appuyée par des industriels (le lobby colonial autour du banquier et industriel Jacques Charles-Roux, président de l'Union Coloniale Française et des économistes (Leroy-Beaulieu) tout particulièrement depuis le protectorat installé en Tunisie (Mai 1881).

L'Empire joue le rôle de « béquille » selon l'économiste Jacques Marseille : l'économie française est en effet plongée dans la récession, du fait de la crise économique des années 1873-1896. Crise de surproduction industrielle et commerciale qui est aggravée par la politique protectionniste que les pays industrialisés adoptent les uns après les autres après la décision de l'Allemagne de se protéger des produits étrangers (1879).

② – l'antidote au déclin politique de la France [3 points]

-Notion : la colonisation permettra la conquête politique et le rayonnement international de la France

-Citation : « *ma politique c'est la théorie du rayonnement par la guerre* » (I.25-26)

-Explication : constitution des empires. Soutenir son rang. Eviter le déclin et la décadence française en compensation des territoires perdus de 1871. C'est reprendre l'un des arguments clés des ferrystes : « un grand pays, une puissance qui n'est pas seulement continentale mais méditerranéenne, ne saurait se refermer dans un isolement périlleux, dans une inaction systématique », écrit Ferry dans la préface que Ferry compose pour le livre les Affaires de Tunisie en 1882.

De plus les arguments justifiant les conquêtes sont souvent politiques : les empires coloniaux couvrant la conquête au nom de la résolution des mauvais gouvernements (le « misrule » des anglo-saxons) et la mise à bas des états voyous (Algérie en 1830, Maroc).

③ – La croisade civilisatrice [2 points]

-Notion : la colonisation est un devoir au nom d'une véritable « croisade civilisatrice »

-Citation : « *Les races supérieures ont sur les races inférieures un droit et ce droit est en même temps un devoir de civilisation* » (I.16-17)

-Explication. Force de la pensée raciale, forme de darwinisme. A distinguer de racisme.

Conception répandue dans les empires : comparer sur ce point avec le poème sur le « fardeau de l'homme blanc » de R. Kipling.

L'Acte de Berlin (1884-1885) qui entend internationaliser la question coloniale en établissant des règles communes afin de régler les querelles territoriales entre les puissances coloniales, proclame de la sorte l'abolition de l'esclavage et « l'amélioration des conditions morales et intellectuelles des indigènes ». « Couverture de respectabilité » comme l'écrit Jean Meyer.

↳ **Phrase bilan et transition entre I et II :**

Le discours de G. Clemenceau se veut donc une reprise et une synthèse des arguments prononcés par Ferry pour justifier sa politique. Arguments que l'orateur opposant infatigable du parti des opportunistes (gauche modérée) va démonter, pièce par pièce, pour donner lieu à une première critique anticolonialiste, issue du parti radical.

II – SOUS LE FEU DE LA CRITIQUE DE GEORGES CLEMENCEAU...

A – Une politique de débouchés coûteuse et contre-productive

-Idée principale : l'empire colonial garantira la maîtrise des matières premières, des marchés et des débouchés.

-Citation : « *voulez-vous des débouchés ? Eh bien, faites des colonies* » (I.8)

-Explication

-Notion : la colonisation engendre des dépenses et une gabegie économique.

-Citation : « *lorsque vous dépensez des centaines de millions... vous allez directement contre votre but* » (I.12-13)

-Explication : la colonisation a un coût financier : conquête et occupation. Envoi et entretien des troupes françaises chargées de la conquête et de l'encadrement. Mise en place d'infrastructures, d'administrations.

-Limite : la colonisation coûte peu et rapporte beaucoup surtout aux entreprises (Marseille). Pour l'Etat les départements coloniaux ne représentaient pas plus de 10 % des dépenses de l'Etat soit 0.2 % du PNB national. D'autant qu'il est de coutume en France de faire porter les frais d'expédition

sur le budget du territoire conquis et de faire payer par les colonisés la police et les routes (Frémeaux).

En revanche, les choses seront moins nettes et claires à partir des années 40-50 (empire boulet).

B – Une mission civilisatrice injustifiée

-Idée principale : la conquête coloniale s'accompagne d'un discours justificateur qui hiérarchise les hommes et les races.

-Citation : « j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue parce que le Français est d'une race inférieure à l'allemand. J'y regarde à deux fois. » (I.12-13)

-Explication : La notion de race inférieure avait été utilisée par les prussiens pour justifier ou expliquer la victoire. Racialisation des conflits qui sont en cours et éclateront avec 1914-1918. En 1870 et du fait de l'occupation prussienne, ressaisie par le souvenir et mythifié, s'est développé le thème de l'odeur de l'ennemi. Le prussien présenterait une odeur olfactive proche de l'animalité. Clémenceau pointe du doigt aussi un phénomène en cours : raidissement des tensions entre des nations finalement assez proches. Proximité rend toute différence intolérable ce qui induit la violence sur le modèle de la guerre civile (J.F. Caron).

C – La colonisation, un affaiblissement de la France et une menace sur la paix en Europe [3 points]

-Idée principale : le colonialisme provoque un affaiblissement politique

-Citation : « lorsqu'une nation a été entamée...il convient de bien s'assurer qu'on a pied solide chez soi et que le sol national ne tremble pas » (I.32-33)

-Explication : Soldats mobilisés ne seront pas là pour empêcher une nouvelle agression du pangermanisme. Autre personnage écrira que les Français au Congo c'est 100 000 hommes de moins sur le Rhin. Ligne bleue des Vosges. Derrière se signale la peur de la dépopulation, peur qui tenaille les intellectuels, les scientifiques (Pr. J. Bertillon) et les élites politiques. La France compte près de 38 000 000 contre 60 000 000 d'Allemands. De là les premières lois militaires. Celle de 1872 (loi Cissey) rétablit le service militaire universel (mais connaissant des exemptions et inégal dans la durée par tirage au sort).

-Limite : Les ponctions en hommes par les colonies sont modestes. Près de 10 000 hommes par an pour entretenir une armée globale de 200 000 hommes (Frémeaux). Est-ce appel à la Revanche et à la reconquête du territoire ? Clémenceau ne pousse pas aussi loin. Tout au contraire, il s'en défend en en dédouanant Ferry : « Non pas la guerre en Europe -je ne veux pas donner aux paroles de monsieur Jules Ferry un sens et une portée qu'elles n'ont pas » (I. 28-29). Il appartient de ce fait à cette génération qui comme le conseillait Gambetta « y pense tout le temps jamais en parler jamais ». La guerre condamne auprès des opinions publiques et risque une nouvelle amputation du territoire. Clémenceau avait amèrement reproché à l'Empire d'avoir déclaré qu'il était la Paix et d'avoir provoqué la Guerre.

↳ Phrase bilan et transition entre II et III :

C'est donc, au nom de la défense des intérêts nationaux, la définition première du nationalisme pour Raoul Girardet, que Clémenceau condamne l'aventure coloniale. Elle affaiblit la France au moment où celle-ci doit-être forte. Comme Raoul Girardet n'a souligné dans son livre le nationalisme national de Clémenceau s'oppose au nationalisme d'expansion incarnée par les « opportunistes » (républicains modérés) autour de Jules Ferry.

III – ... LAQUELLE TRAHIT UN « NATIONALISME FRANÇAIS FERME TOURNE VERS LE CONTINENT » (R. GIRARDET)

A – Prestige militaire ou une « perte de sang français »

-Idée principale : le colonialisme provoque un affaiblissement démographique et militaire

-Citation : « lorsqu'une nation a été entamée...il convient de bien s'assurer qu'on a pied solide chez soi et que le sol national ne tremble pas » (I.32-33)

-Explication : Les soldats mobilisés ne seront pas là pour empêcher une nouvelle agression du pangermanisme. Autre personnage écrira que les Français au Congo c'est 100 000 hommes de moins sur le Rhin. Ligne bleue des Vosges.

Derrière se signale la peur de la dépopulation, peur qui tenaille les intellectuels, les scientifiques (Pr. J. Bertillon) et les élites politiques. La France compte près de 38 000 000 contre 60 000 000 d'Allemands. De là les premières lois militaires. Celle de 1872 (loi Cisse) rétablit le service militaire universel (mais il continue de connaître des exemptions et il demeure inégal dans la durée par tirage au sort).

-Limite : Les ponctions en hommes par les colonies sont modestes. Près de 10 000 hommes par an pour entretenir une armée globale de 200 000 hommes (Frémeaux).

Est-ce appel à la Revanche et à la reconquête du territoire ? Clémenceau ne pousse pas aussi loin. Tout au contraire, il s'en défend en en dédouanant Ferry : « Non pas la guerre en Europe -je ne veux pas donner aux paroles de monsieur Jules Ferry un sens et une portée qu'elles n'ont pas » (l. 28-29). Il appartient de ce fait à cette génération qui comme le conseillait Gambetta « y pense tout le temps jamais en parler jamais ». La guerre condamne auprès des opinions publiques et risque une nouvelle amputation du territoire. Clémenceau avait amèrement reproché à l'Empire d'avoir déclaré qu'il était la Paix et d'avoir provoqué la Guerre.

B – Rayonnement / Affaiblissement politique du pays.

-Notion : la colonisation permettra la conquête politique et le rayonnement international de la France

-Citation : « *ma politique c'est la théorie du rayonnement par la guerre* » (l.25-26)

-Explication : constitution des empires. Soutenir son rang. Eviter le déclin et la décadence française en compensation des territoires perdus de 1871. C'est reprendre l'un des arguments clés des ferrystes : « un grand pays, une puissance qui n'est pas seulement continentale mais méditerranéenne, ne saurait se refermer dans un isolement périlleux, dans une inaction systématique », écrit Ferry dans la préface que ferry compose pour le livre les Affaires de Tunisie en 1882.

De plus les arguments justifiant les conquêtes sont souvent politiques : les empires coloniaux couvrant la conquête au nom de la résolution des mauvais gouvernements (le « misrule » des anglo-saxons) et la mise à bas des états voyous (Algérie en 1830, Maroc).

-Idée principale : le colonialisme provoque un affaiblissement politique

- Citation : « *lorsqu'une nation a été entamée...il convient de bien s'assurer qu'on a pied solide chez soi et que le sol national ne tremble pas* » (l.32-33)

-Explication : Pour Clémenceau la colonisation distrait la France de ce qui doit rester son objectif prioritaire : effacer à terme la défaite et récupérer les provinces perdues. L'apolitique de « compensation » est donc proche de la trahison. Dans plusieurs journaux, Ferry « le prussien » est accusé de collusion avec Bismarck.

Loin de rompre l'isolement diplomatique la colonisation l'aggrave : Bismarck ne peut être que satisfait à voir la France se brouiller avec l'Italie et se confronter à Londres. Or sans alliance diplomatique, aucune revanche n'est concevable ni possible. « J'ai perdu deux enfants et vous m'offrez 20 domestiques » rétorque un jour le député nationaliste de droite Paul Déroulède à Ferry.

CONCLUSION (3 points)

►Le document permet de comprendre les mobiles de la contestation précoce du colonialisme et les partis politiques qui s'en font l'écho.

•Critique précoce du colonialisme trouve sa source dans le caractère central qu'occupe la France dans son système de représentation. Le colonialisme est moins critiqué comme racisme culturel et social que comme menace pour la sécurité et le développement économique de la France. [1]

►De ce point de vue, et tel est le second intérêt du document, ce texte permet de mesurer la place importante que le nationalisme occupe dans la France des années 1870-1885 dans le sillage de la défaite de 1870. Quelle que soit l'option choisie (Ferry versus Clemenceau), elle est toujours prise en fonction de la nation, de sa supériorité et de sa défense.

Si la Revanche n'est peut-être pas la « reine de la France » (Maurras), la volonté prioritaire de défendre l'indépendance et la grandeur nationale est unanimement partagée par les milieux républicains. Clémenceau déclarera dans le même discours : « mon patriotisme à moi est en France ». [1/2]

► **Le document offre cependant – comme il se doit – une vision limitée.**

• Vision limitée d'abord sur le rapport des français vis-à-vis de la colonisation. A trop se focaliser sur ce document, on en oublierait presque le silence général sur la politique coloniale à la Chambre elle-même (il faut attendre 1885 pour que se confrontent les options vis-à-vis de la colonisation relancée depuis...1881 !). Le document ne permet pas également de saisir l'indifférence générale de l'opinion publique vis-à-vis de la colonisation. Frémeaux et Jean Meyer ont eu intérêt à souligner ce trait constant au sein de la population française.

• Vision limitée également du rapport du radicalisme français vis-à-vis de la colonisation. Certes le texte est une condamnation sans nuance de la politique ferryste mais il ne développe pas une autre politique vis-à-vis des colonies. De plus Jean Meyer a bien montré que la critique radicale se fera plus assourdie par la suite. Cette évolution démontre que la critique du parti radical relève davantage de la politique politicienne, une attaque contre Ferry et sa politique, qu'une profonde condamnation du colonialisme en tant que tel.

Ouverture

► **La critique radicale est la première à s'exprimer dans la vie politique française.** Elle contraste avec le relatif silence du socialisme, pourtant supposé plus critique vis-à-vis du colonialisme. La lutte de classes rend au départ Jaurès peu sensible à la question coloniale avant les années 1905-1910.

• En revanche après 1910, la critique socialiste se fera acerbe contre le colonialisme : au-delà d'être une « exploitation de l'homme par l'homme », elle alimente le nationalisme et l'affrontement entre puissances qui menacent la paix y compris jusqu'en Europe (discours de Vaisse, 1914).

• L'anarchisme (années 1890-1900) et surtout le communisme (après 1919) seront, en revanche, en France plus contestataires et constitueront le foyer de contestations au colonialisme (L'Humanité, l'Assiette au Beurre...) [1]

► **En dépit du caractère tonitruant du discours de Clémenceau, la dénonciation du colonialisme sera toujours minoritaire en France.** C'est moins du côté des métropoles que du côté des colonies qu'il faut chercher l'origine du mouvement de décolonisation. Dans l'empire français, les contestations s'amplifieront à partir des années 30 avant de ruisseler après la 2^e Guerre Mondiale aboutissant à un effondrement colonial en Asie d'abord (1945-1954) puis en Afrique (1945-1962). [1/2]

AUTRE PLAN POSSIBLE

I – LES ANNES 1880 : CONTEXTE DE L'EXPANSION COLONIAL ET DU 2^e EMPIRE FRANÇAIS

II – UNE VISION CRITIQUE DE LA POLITIQUE COLONIALE DE JULES FERRY

III - DEUX VISIONS ANTAGONISTES DE LA FRANCE ET DE SON RELEVEMENT

A – Une politique de guerre / contre une politique qui recherche la paix.

B – Une réponse différente à 1870 : compensation ferryste contre restauration intérieure et rupture de l'isolement clémenciste.

C – Toutefois un fondement identique : le nationalisme

**COMMENTAIRE DE TEXTE
SPECIALITE HISTOIRE
D.M. N°1**

A rendre le Mardi 22 Septembre 2020

Un pouvoir insurrectionnel s'est établi en Algérie, par un pronunciamiento militaire. Les coupables de l'usurpation ont exploité la passion des cadres de certaines unités spéciales, l'adhésion enflammée d'une partie de la population de souche européenne, égarée de craintes et de mythes, l'impuissance des responsables submergés par la conjuration militaire. Ce pouvoir a une apparence, un quarteron de généraux en retraite ; il a une réalité, un groupe d'officiers partisans, ambitieux et fanatiques. Ce groupe et ce quarteron possède un savoir-faire limité et expéditif, mais ils ne voient et ne connaissent la nation et le monde, que déformés au travers de leur frénésie. Leur entreprise ne peut conduire qu'à un désastre national. Car l'immense effort de redressement de la France, entamé depuis le fond de l'abîme, le 18 juin 1940, mené ensuite en dépit de tout jusqu'à ce que la victoire fut remportée, l'indépendance assurée, la république restaurée, repris depuis trois ans afin de refaire l'Etat, de maintenir l'unité nationale, de reconstituer notre puissance, de rétablir notre rang au dehors, de poursuivre notre œuvre outre-mer à travers une nécessaire décolonisation, tout cela risque d'être rendu vain à la veille même de la réussite par l'odieuse et stupide aventure d'Algérie. Voici que l'État est bafoué, la nation bravée, notre puissance dégradée, notre prestige international abaissé, notre rôle et notre place en Afrique compromis, et par qui ? Hélas ! hélas ! hélas ! Par des hommes dont c'était le devoir, l'honneur, la raison d'être de servir et d'obéir. Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés partout pour barrer la route à ces hommes-là, en attendant de les réduire.

J'interdis à tous Français, et d'abord à tous soldats, d'exécuter aucun de leurs ordres. L'argument suivant lequel il pourrait être localement nécessaire d'accepter leur commandement, sous prétexte d'obligations opérationnelles ou administratives, ne saurait tromper personne. Les chefs civils et militaires qui ont le droit d'assumer les responsabilités sont ceux qui ont été nommés régulièrement pour cela, et que précisément les insurgés empêchent de le faire. L'avenir des usurpateurs ne doit être que celui que leur destine la rigueur des lois. Devant le malheur qui plane sur la patrie, et devant la menace qui pèse sur la République, ayant pris l'avis officiel du Conseil Constitutionnel, du Premier Ministre, du Président du Sénat, du président de l'Assemblée Nationale, j'ai décidé de mettre en œuvre l'article 16 de notre Constitution. A partir d'aujourd'hui, je prendrai, au besoin directement, les mesures qui me paraîtront exigées par les circonstances. Par là même, je m'affirme en la légitimité française et républicaine qui m'a été conférée par la Nation, que je maintiendrai quoiqu'il arrive jusqu'au terme de mon mandat ou jusqu'à ce que viennent à me manquer soit les forces soit la vie, et que je prendrai les moyens de faire en sorte qu'elles demeurent après moi. Françaises, Français, voyez où risque d'aller la France, par rapport à ce qu'elle était en train de redevenir. Françaises, Français, aidez-moi !

Discours retransmis à la télévision du Général de Gaulle, 23 Avril 1961.

GEOGRAPHIE

Mme EMIN

Tronc commun

Population et Inégalités dans le monde

Dossier introductif préparatoire

Lettres de cadrage – épreuve admissibilité - ENS Lyon – Géographie – session 2021

Population et inégalités dans le monde (présentation du programme 2021)

La question au programme pour la session 2021 est centrée sur les inégalités au sein des populations. Elle invite les candidates et les candidats à rapprocher l'étude de la population avec l'analyse des inégalités, des processus dont elles résultent et des dispositifs mis en œuvre pour tenter de les réduire. Elle demande d'abord de pouvoir repérer ces inégalités dans leur expression spatiale à différentes échelles. Il conviendra aussi de pouvoir mobiliser des processus démographiques élémentaires mais également socio-économiques pour expliquer ces inégalités. Il s'agit enfin d'être en mesure de rendre compte des pratiques socio-spatiales et des modes d'action publique mis en œuvre pour réduire ou faire face à ces inégalités au sein des populations.

Définir population et inégalités

La question ne porte donc pas sur l'analyse démographique au sens strict, ni sur l'étude générale des facteurs et des formes du peuplement. En revanche, dans la mesure où ils sont nécessaires pour décrire et comprendre l'expression géographique des inégalités, des caractéristiques démographiques élémentaires pourront être mobilisées (structures par âge et par sexe, mobilités, catégories socio-professionnelles...). C'est bien la diversité de la population dans ses dimensions sociales, culturelles, politiques et économiques qu'il convient de comprendre dans ce programme. Les inégalités peuvent être définies comme des disparités - diversement perçues, construites et traitées par les sociétés – en matière d'accès aux biens, aux ressources et aux services, et ce à différentes échelles et de façon multidimensionnelle. Elles recourent plusieurs domaines qui relèvent plus largement du développement humain, tels que les conditions d'existence, les revenus, l'accès aux services de base, la santé, l'éducation, les ressources, la sécurité, la justice, les droits fondamentaux.

Caractériser et comprendre les relations entre population et inégalités

Les relations entre population et inégalités s'expriment et se repèrent géographiquement à toutes les échelles. Elles doivent être analysées dans différents types d'espaces (rural/urbain, centres/périphéries, accessibles/ultrapériphériques, pays pauvres/riches, Nord/Sud...) et à différentes échelles (du mondial au local). A l'échelle mondiale, il convient de mettre en lien la production des inégalités avec l'organisation des sociétés contemporaines et avec les processus globaux, qu'il s'agisse de la mondialisation, des changements environnementaux globaux, des problématiques de santé globale, ou de l'émergence de nouveaux régimes migratoires transnationaux. Aux échelles plus fines, le programme requiert de réfléchir aux processus d'exclusion, d'accessibilité aux biens, ressources et services et aux modalités de réduction de ces inégalités. La pauvreté des populations, produite par les inégalités permet par exemple d'observer les multiples processus à l'œuvre. Il s'agira aussi de considérer les flux de population en relation avec les inégalités dans le monde. Les inégalités d'accès à des biens fondamentaux tels que l'eau potable et l'alimentation génèrent, par exemple, de multiples formes de mobilités et de conflits. De même, les enjeux liés au vieillissement des populations s'expriment sous différentes formes et conduisent à des inégalités de santé, comme la récente épidémie de covid-19 l'a montré. Enfin, il conviendra d'aborder des champs traités plus récemment par la géographie pour

cerner les relations entre population et inégalités telles que les études de genre, les logiques de l'exclusion sociale au détriment de celles de l'intégration, les formes de ségrégation et de discrimination, les régimes de visibilité/invisibilité. Ces approches pourront conduire à interroger de manière critique les façons dont sont construites les catégories de lecture sociales et spatiales de la population pour saisir les inégalités. De la même façon, la connaissance des principaux indicateurs synthétiques de mesure des inégalités (IDH, PIB, PPA...) est attendue. Leur spatialisation permet une lecture géographique des inégalités en termes de gradients ou de discontinuités. Pour aller plus loin, la prise en compte de différentes approches des inégalités (par les capacités ou par les effets de seuils de revenus par exemple) permettra de mettre en perspective les différentes façons de mesurer les inégalités au sein des populations.

Lutter contre les inégalités : pratiques et politiques

Le programme invite à s'interroger sur les réponses apportées par les acteurs aux situations d'inégalité. Les principales stratégies de réduction des inégalités devront être abordées dans leur dimension spatiale. D'un côté, les pratiques des populations génèrent elles-mêmes des dynamiques pour s'extraire de leurs difficultés socio-territoriales (rôle croissant des femmes dans ces dynamiques, logiques migratoires, nouvelles formes de solidarité et d'auto-organisation...). D'un autre côté, les politiques et les programmes de lutte contre les inégalités sont menés à différentes échelles et visent à garantir un meilleur accès aux ressources (éducation, santé, emploi, NTIC) à toutes les populations, quel que soit leur lieu de naissance (région prospère ou en retard de développement, ville ou campagne) et leurs caractéristiques (âge, genre, ethnie, orientation sexuelle...). Ces politiques sont portées par des acteurs de nature très diverse (organisations internationales et régionales, Etats, organisations non gouvernementales et, de plus en plus, organismes privés etc.). A ce sujet on pourra mettre en évidence le rôle de certains grands programmes de réduction des inégalités (comme l'Aide publique au développement, ceux de l'Organisation mondiale de la Santé par exemple), leur remise en question par certains Etats et la place prise par d'autres acteurs (ONG, fondations privées...).

Population et Inégalités dans le monde

Vocabulaire :

A compléter grâce à la lettre de cadrage

Notions :

Centre/périphérie
Fragmentation spatiale
Régionalisation
Intégration
Territorialisation
Recomposition territoriale
Gouvernance
Durabilité
Distance
Mobilité
Accessibilité/enclavement
Ressources
Espaces perçus

Définition de **Inégalités, inégalités sociales** (in *Géoconfluence*, Jean-Benoit BOURON)

Les **inégalités sociales** sont l'une des grandes grilles d'analyse de la géographie. La géographie des inégalités n'est pas en soi une branche de la géographie mais un angle particulier de l'étude des rapports des sociétés à leur espace. Qu'on s'intéresse aux relations des sociétés à leur milieu ou bien à la géographie culturelle, l'étude des inégalités s'avère souvent une piste d'analyse pertinente. Si l'observation des écarts de richesse entre les classes sociales est plutôt le fait de la **sociologie**, la géographie peut y contribuer, en apportant ses outils (la [carte](#)), ses méthodes (la démarche [systémique](#)) et ses liens avec des disciplines connexes (les sciences de l'environnement, l'urbanisme...).

Si l'inégalité, comme phénomène universel, semble inévitable, les **inégalités de richesse** sont la traduction dans les sociétés humaines d'une incapacité à améliorer la situation des plus pauvres, donc à partager les fruits de la [croissance économique](#). La [pauvreté](#) étant relative, ce n'est jamais en elle-même qu'elle est insupportable, mais en regard du différentiel entre les plus pauvres et les plus riches. D'une manière générale et malgré bien des exceptions, les pays les plus riches sont souvent les moins

inégalitaires. Pour autant, les inégalités y sont d'autant plus difficiles à accepter que les moyens semblent exister pour les réduire.

Parler d'inégalités sociales permet de croiser les **inégalités de richesse** avec d'autres types d'inégalités, par exemple [de genre](#), ethniques, religieuses, générationnelles, etc. Ce croisement par lequel les inégalités (ainsi que leurs conséquences) se multiplient pour certains individus, est prise en compte par l'[intersectionnalité](#).

Dans les situations d'[émergence économique](#), on observe souvent un accroissement des inégalités, au moins dans une première phase. Il faut un temps plus ou moins long pour que les fruits de la croissance économique profitent à une large classe moyenne, quand c'est le cas, et cela n'empêche pas toujours le maintien d'un important sous-prolétariat. L'augmentation des inégalités est d'autant plus mal vécue que l'enrichissement des uns tend à diminuer le pouvoir d'achat des autres s'il est accompagné d'une augmentation des prix.

Le caractère ressenti et relatif des inégalités n'empêche nullement sa **mesure** ni la constitution d'**indicateurs précis** comme le [coefficient de Gini](#) ou le [ratio de Palma](#) qui mesurent les écarts de richesse.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages proposés sont quelques ouvrages essentiels qui peuvent vous aider à débroussailler le sujet durant la période estivale. Une bibliographie complémentaire sera fournie à la rentrée.

- Ouvrages généraux et dictionnaires de Géographie:

Ces ouvrages ont pour objectif de guider vos lectures et de vous approprier une grille de lecture permettant une meilleure compréhension des enjeux de la Géographie.

A. BAILLY, R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), Encyclopédie de géographie, Economica, 1995

P. BAUD, S. BOURGEAT, C. BRAS, Dictionnaire de Géographie, coll. Initial, Hatier, Paris

S. BEUCHER, M. REGHEZZA, La Géographie : Pourquoi ? Comment ?, coll. Initial, Hatier, Paris, 2018

J. DUNLOP Les 100 mots de la Géographie, « Que sais-je ? », PUF, 2009

J. LEVY, M. LUSSAULT (dir.), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, 2016

R. BRUNET, R. FERRAS et H. THERY, Les Mots de la géographie, dictionnaire critique, coll. Dynamiques du territoire, 1992

- Cours sur « Population et inégalités dans le monde » au programme de ENS Lyon 2020 (tronc commun) :

o Ouvrages et auteur de référence

BRET, Bernard, et al., Justice et injustices spatiales. Presses universitaires de Paris, Ouest, 2012

BIHR, Alain, PFEFFERKORN Roland, Dictionnaire des inégalités. Armand Colin, 2014.

LE BRAS, Hervé. Atlas des Inégalités : Les Français face à la crise. Autrement, 2014.

o Par ailleurs quelques sites qui peuvent enrichir votre première approche :

Le CNES qui propose des ressources pour les concours dont celui de ENS Lyon

<https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/clone-de-clone-de-geoimage>

Le site Hypergééo, qui propose des définitions de concepts et notions souvent rédigés par le spécialiste de la question. (« Equité territoriale » par Bernard Bret, spécialiste de la Justice spatiale)

<http://www.hypergeo.eu/>

Le site de ENS Lyon Géoconfluence, qui propose des bibliographies complémentaires et surtout une sélection d'articles publiés qui entrent dans les problématiques du sujet.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>

L'observatoire des inégalités (rubrique « monde » notamment)

http://www.inegalites.fr/spip.php?page=rubrique&id_groupe=20&id_rubrique=117

L'OCDE (rubrique "inégalités")

<http://www.oecd.org/fr/inequality.htm>

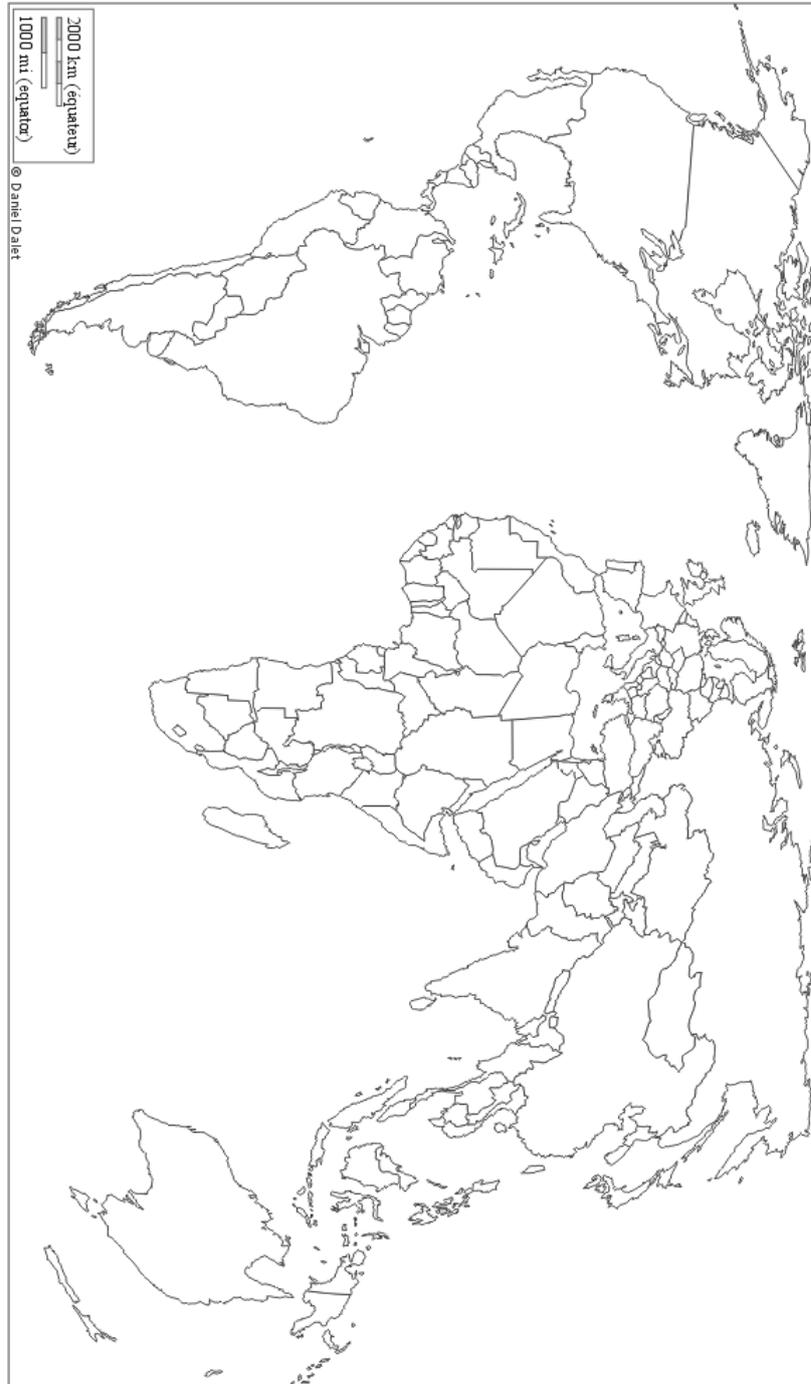
La Banque mondiale et ses rapports:

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/01/30/world-bank-report-finds-rise-in-global-wealth-but-inequality-persists>

Devoir de vacances à rendre à la rentrée de septembre 2020

Répondre au sujet suivant par une dissertation assortie de trois schémas ou croquis explicatifs OU un croquis de synthèse sur un fond de carte à l'échelle mondiale (planisphère ci-joint)

Pays du Sud et inégalités de développement



SPECIALITE GEOGRAPHIE

Les ouvrages proposés sont les ouvrages essentiels à connaître, vous pourrez les trouver en librairie mais aussi dans les bibliothèques universitaires de Clermont-Ferrand. Une bibliographie complémentaire sera fournie à la rentrée.

- Ouvrages généraux et dictionnaires de Géographie:

Ces ouvrages ont pour objectif de guider vos lectures et de vous approprier une grille de lecture permettant une meilleure compréhension des enjeux de la Géographie.

P. BAUD, S. BOURGEAT, C. BRAS, Dictionnaire de Géographie, coll. Initial, Hatier, Paris

A. CIATTONI, La Géographie : Pourquoi ? Comment ?, coll. Initial, Hatier, Paris.

J. DUNLOP Les 100 mots de la Géographie, « Que sais-je ? », PUF, 2009

J. LEVY, M. LUSSAULT (dir.), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, 2016

R. BRUNET, R. FERRAS et H. THERY, Les Mots de la géographie, dictionnaire critique, coll. Dynamiques du territoire, 1992

- Cours sur la France régionale et analyse de cartes topographiques (Spécialité Géographie):

Afin d'aborder au mieux le commentaire de carte topographique, les séances seront partagées entre des cours sur la géographie régionale de la France s'appuyant sur les savoirs et savoir-faire acquis au cours de l'année d'hypokhâgne (cours sur la France dans une approche thématique) et des séances TD sur le commentaire de cartes IGN au 1/25 000ème.

o Géographie régionale de la France

V. ADOUMIE (dir.), Les régions françaises, HU Géographie, Hachette supérieur, 2013

R. CHEIZE, S. CHEDEMAIL, Les régions françaises : Atouts et problèmes, Géographie, Belin Sup.

P. PIERCY, La France, le fait régional, Carré Géographie, Hachette supérieur.

o Commentaire de cartes topographiques

J. DEFOSSE, Principes et méthodes du commentaire de cartes au concours, PUF

C. TIANO, C. LOIZZO, Commentaires de cartes topographiques : méthodes et applications, Armand Colin, coll. Cursus, 2017

J. TIFFOU, Commenter la carte topographique aux examens et concours, Armand Colin

TRAVAIL DE VACANCES : A rendre à la rentrée en septembre 2020:

Commentaire guidé de l'extrait de carte topographique 1/25 000ème ci jointe « Cholet »

Travail d'un commentaire guidé de la carte de Cholet

A partir de la carte au 1/25 000e de la région de Cholet, vous construirez un commentaire en répondant aux questions suivantes :

Partie introductive :

- 1- Localisez de manière pertinente le territoire présenté. Utilisez le site « géoportail ».
- 2- Définir de grands ensembles topographiques de cette carte. Elle se décompose autour d'une logique radioconcentrique. Il s'agira alors de décrire en quelques lignes les caractéristiques de ces grands ensembles sans entrer dans le commentaire.
- 3- Énoncez une problématique qui est soulevée ici : il s'agit d'un sujet en lien avec la géographie urbaine et rurale de la France (se référer aux cours de première année traitant de ces deux thèmes). Le problème doit être explicitement nommé.

Le commentaire :

- 1- L'étude topographique repose sur une approche mettant en valeur l'identité naturelle du milieu dans le lequel s'inscrit la carte. Il s'agira ici d'énoncer les caractéristiques naturelles de cet espace (altitude, pente, réseau hydrographique).
- 2- Le plan dit « régional » est privilégié ici. Il s'agit de mesurer quelles sont les marques de l'occupation humaine et quelles dynamiques spatiales celles-ci font émerger. Complétez le tableau suivant en suivant les grands ensembles que vous avez définis en introduction.

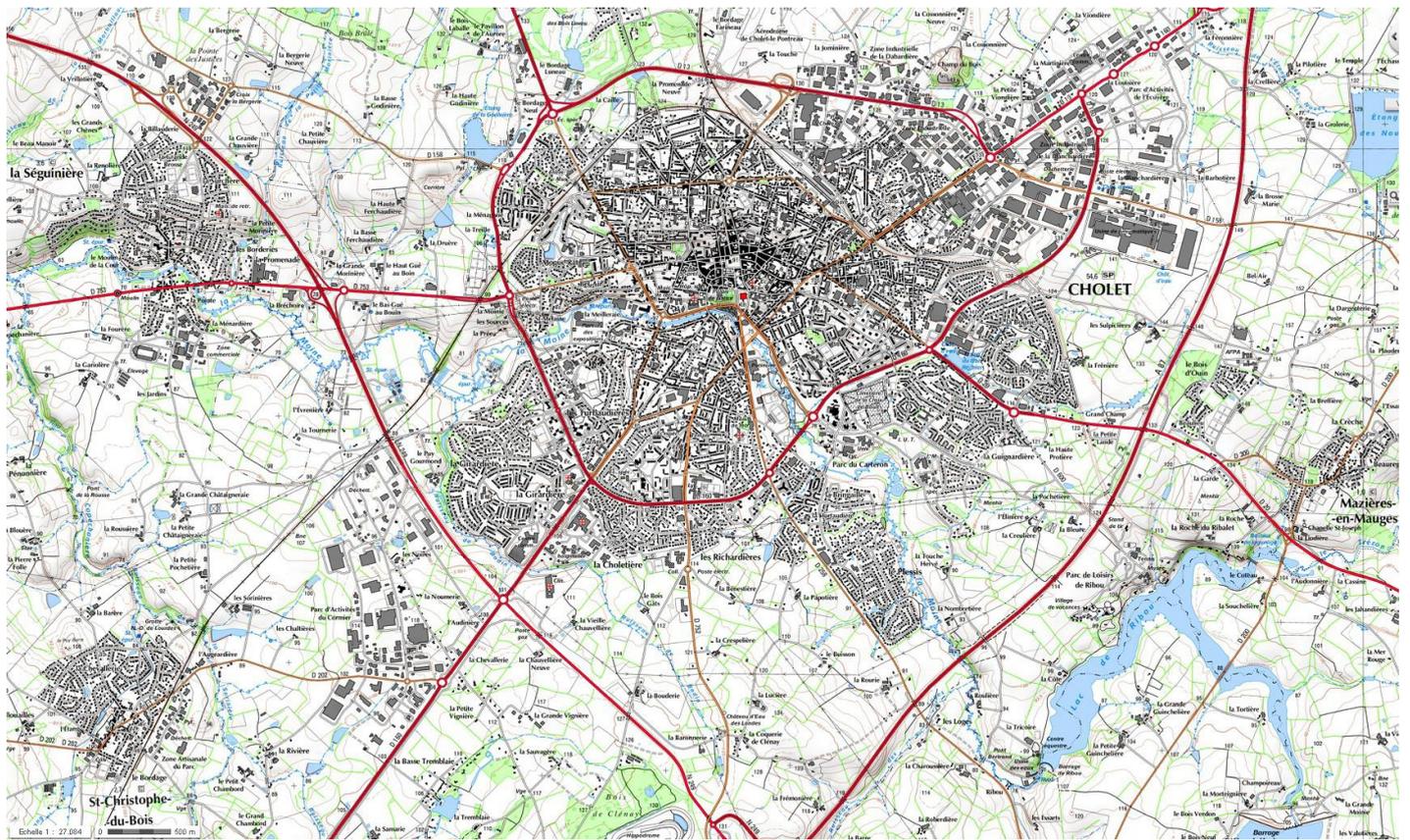
grands ensembles	spécificité topographique naturelle	peuplement et habitat	espace productif et activités	axes de transport	dynamiques spatiales
1					
2					
3					

Le croquis de synthèse :

Réalisation d'un croquis d'organisation générale sur une feuille séparée.

- a) Tracez un cadre correspondant à la totalité de la carte.
- b) En utilisant les informations compilées dans le tableau, réalisez une légende organisée en rubriques. Vous choisirez alors pour chaque élément un figuré répondant à un langage cartographique maîtrisé.
- c) Ces éléments seront ensuite placés sur la carte et associés à la nomenclature (noms des lieux). Les règles de la représentation cartographique sont attendues (choix des figurés, utilisation d'outils tels que la règle orthonormée, orientation, titre, échelle,...)

Ce travail est à rendre pour la **rentrée de septembre 2020** sous la forme **manuscrite**. (Pensez à consulter les ouvrages ou références proposées dans le bibliographie indicative et commentée pour la géographie en khâgne, afin de sous-tendre votre travail par une assise scientifique suffisante.



ANGLAIS

Mme MAROUANI et Mme SUCHET

Littérature

Il n'y a pas de programme, l'épreuve est constituée d'un commentaire de texte littéraire et d'une version. Le livre suivant nous servira de manuel et doit être acheté **avant** la rentrée :

F. GRELLET, *Literature in English. Anthologie des littératures du monde anglophone*, HACHETTE SUPÉRIEUR, édition Mai 2011 ou août 2015.

Seul l'usage du dictionnaire unilingue *Concise Oxford English Dictionary*, OXFORD. *University Press* est autorisé pour l'épreuve d'admissibilité. Il faudra donc vous le procurer avant l'épreuve.

Pour ceux qui ont des lacunes en grammaire :

S. BERLAND-DELEPINE, *La Grammaire anglaise de l'Étudiant*, OPHRYS

M. DEGOUTE, C. BRASART, *Traduire et commenter un texte littéraire anglais*, Editions Sedes, 2012.

Civilisation

Là encore, pas de programme en civilisation, il s'agit d'étude d'articles de journaux anglophones.

Il faut lire des journaux anglais et américains très régulièrement : The Guardian, The New York Times, The Washington Post... (sur internet)

Civilisation :

A. HAGE, *Précis de civilisation américaine*, Ellipses, 2007.

P. LURBE, *Le Royaume-Uni aujourd'hui*, 5^{ème} Edition, Hachette Supérieur, 2007.

ESPAGNOL

M. ALLARD

CET ÉTÉ, CONSOLIDEZ PRIORITAIREMENT VOS CONNAISSANCES LINGUISTIQUES :

- Revoyez la grammaire, les conjugaisons, consolidez et enrichissez le vocabulaire, notez les mots utiles dans un répertoire – ceux que vous rencontrerez dans le cadre de vos lectures ou des films que vous visionnerez –, que vous complèterez et consulterez régulièrement toute l'année.
- Écoutez le plus possible d'espagnol et pratiquez-le à l'oral si vous le pouvez.

I) Lectures suggérées (liste bien évidemment non exhaustive) :

- Jorge Luis BORGES, *El libro de arena*.
- Camilo José CELA, *La familia de Pascual Duarte*.
- Miguel de CERVANTES, *Las aventuras del ingenioso hidalgo don Quijote de la Mancha*. S'agissant d'un ouvrage écrit dans la langue espagnole du Siècle d'Or, je vous en conseille la lecture en version bilingue espagnol/français.
- Julio Cortázar, *Los relatos*.
- Benito PÉREZ GALDÓS, *Tristana*.
- Garbíel GARCÍA MÁRQUEZ, *Cien años de soledad*.
- Antonio MACHADO, *Campos de Castilla*.
- Eduardo MENDOZA, *El misterio de la cripta embrujada*.
- Horacio QUIROGA, *Cuentos*.
- Miguel de Unamuno, *La tía Tula*.
- Pablo Neruda, *Canto general*.
- Eduardo Galeano, *Las venas abiertas de America Latina*.

II) Suggestions de films à voir en VO ou en VO sous-titrée (liste bien sûr non exhaustive) :

- Pedro ALMODÓVAR, *Volver*.
- Luis BUÑUEL, *Tristana*.
- Almudena CARRACEDO y Robert BAHAR, *El silencio de los otros*.
- Tomás GUTIÉRREZ ALEA, *Fresa y chocolate*.
- Carlos SAURA, *¡ Ay, Carmela !*
- Carlos SAURA, *Cría cuervos*.
- Carlos SAURA, *Goya en Burdeos*.

III) Lecture de la presse écrite :

La presse est accessible dans sa version papier mais aussi en ligne, lisez-la régulièrement et faites des fiches sur les sujets récurrents :

- *El País* : <http://www.elpais.com/global/>
- *El Mundo* : <http://www.elmundo.es/>
- *Vocablo* – un seul numéro double en été –, qui effectue un choix préalable des sujets d'actualité et propose une aide lexicale précieuse.

IV) Ouvrages à posséder à la rentrée :

- PRÉPARATION À L'ÉCRIT : Dictionnaire unilingue *Clave*, ediciones Sm, éditions Ophrys
Ce dictionnaire unilingue est le seul autorisé au concours de l'ENS.
- ÉCRIT et ORAL : *Précis de grammaire espagnole*, GERBOIN et LEROY, éditions Hachette Education (avec exercices d'application dont une partie est corrigée)
- *Grammaire espagnole*, Jean BOUZET, éditions Belin.

ALLEMAND

Mme HUG

Auch in Deutsch gibt es kein festes Programm, die Prüfung besteht aus einem Kommentar/Interpretation eines literarischen Textes und einer Übersetzung (deutsch/französisch). Leider gibt es kein geeignetes Handbuch. Lesen Sie in den kommenden Ferien unterschiedliche deutsche Autoren (z. B. Zweig, Kafka, Hesse, Grass, Mann, Lenz), deutsche Zeitungen und Magazine. Bleiben Sie so gut Sie es können mit der deutschen Sprache in Kontakt.

Dictionnaire :

Bilingue

- Allemand-français / français-allemand HACHETTE LANGENSCHIEDT
- Grand dictionnaire bilingue LAROUSSE

Unilingue

- Der große Brockhaus in einem Band (mit CD-ROM)
- Brockhaus WAHRIG Wörterbuch der deutschen Sprache
- **Duden Deutsches Universalwörterbuch** (obligatoire pour l'ENS)

Grammaire :

- Grammaire allemande – ouvrage collectif – HARRAP'S
- Grammaire allemande – G. CAUQUIL ; F. SCHANEN – HATIER collection Bescherelle
- Pratique de l'allemand de A à Z (Hatier), avec une présentation alphabétique, des exercices corrigés et des conseils de traduction

Vocabulaire :

- Le vocabulaire allemand de l'étudiant – JP DEMARCHE - ELLIPSES
- Les mots allemands – Raymond Fred NIEMANN – HACHETTE EDUCATION
- Synonymwörterbuch sinnverwandte Wörter – BERTELSMANN
- Réussir sa version en allemand - STUDYRAMA

Civilisation :

- Histoire de l'Allemagne (1806 à nos jours) – J. CHAPOUTOT - PUF
- Deutschland, was nun ? – M. R. et J. R. DIOT – PUF
- Deutschland aktuell - B. DUCONSEILLE - ELLIPSES
- L'Allemagne, hier et aujourd'hui – J. Cl. CAPELE - HACHETTE

Littérature :

- Littératures allemandes, anthologie et méthodes d'approche des textes – A. COLIN
- Guide de la littérature allemande de nos origines à nos jours JP DEMARCHE – ELLIPSES
- Guide de l'explication de textes pour germanistes – J. SCHNEIDER - ELLIPSES
- Deutsche Literaturgeschichte – F. MARTINI – KRONER
- Précis de la littérature allemande – STUDYRAMA

Revues :

Deutschland : Zeitschrift für Politik, Kultur, Wirtschaft und Wissenschaft

www.deutschland.de

Presse und Sprache : www.presse-und-sprache.de

Vocable : www.vocable.fr

Informationen zur politischen Bildung : www.bpb.de

Fluter : <http://www.fluter.de/>

Deutsch Perfekt : www.deutsch-perfekt.com

Le site de la « deutsche Welle » propose également une bonne vue d'ensemble de l'actualité : www.dw.de

ITALIEN

Il est important de ne pas perdre les acquis de l'année précédente, pour cela il me semble plus que profitable de travailler régulièrement :

1) le thème et surtout la version (de très bons ouvrages avec explications grammaticales sont disponibles dans le commerce et à la B.U mais aussi en travaillant à partir de classiques dont vous pouvez trouver des traductions en italien en livres d'occasion). Fixez-vous des objectifs raisonnables (1 version/semaine par exemple).

2) lire la presse régulièrement sur des sites tels que www.larepubblica.it.

3) vous plonger dans une anthologie des auteurs italiens, je vous recommande :

Anthologie de la littérature italienne volume 3, XIX-XXème par Jean-Luc Nardone, Université Toulouse-Le Mirail.

4) Regardez des films italiens en V.O (disponibles dans de nombreuses bibliothèques de ville ou en regardant la télévision sur internet).

Fichez toutes vos lectures, les auteurs, les réalisateurs, les points de grammaire nouveaux, etc.